

DÉPARTEMENT D'INDRE & LOIRE

EXTRAIT DE REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Séance du 28 novembre 2023

N/Réf : BdK/LB 28/11/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit novembre, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, légalement convoqué le dix-neuf octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de son siège au 25 rue du Rempart à Tours, sous la présidence de Monsieur Michel GILLOT.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs, Michel GILLOT, Christian GATARD, SENECHAL Isabelle, Sylvia PASCAUD-GAURIER, Alain ANCEAU, Benoit BARANGER, Alain BENARD, Thierry CHAILLOUX, Claude COURGEAU, Michèle GASNIER, Michel GUIGNAudeau, Annie LAURENCIN, Patrick LEFRANCOIS, Alain MEDINA, Vincent MORETTE, Françoise MORIN, Gérard PERRIER, Oulématou BA-TALL (Suppléante de Madame WANNERROY), Jean-Marie CARLES (suppléant de Madame CHAIGNEAU), Barbara DARNET-MALAQUIN (suppléante de Madame JABOT), Jean-Claude GALLAND (suppléant de Monsieur ROBERT).

Etaient absents et excusés :

Mesdames et Messieurs, Pascal BRUN, Elisabeth GRELIER (ayant donné pouvoir à Michel GILLOT), Gérard HENault (ayant donné pouvoir à Alain BENARD), Bruno MEREAU, Patrick MICHAUD (ayant donné pouvoir à Alain ANCEAU), Bertrand RITOURET, Xavier DUPONT(départ 11h06).

Assistaient également à la séance :

Madame Béatrice WACONGNE, Payeuse Départementale d'Indre-et-Loire.

Monsieur Benoit de KILMAINE, Directeur Général du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,
Monsieur Laurent BEUZIT, Directeur du pôle Administration Générale, Finances du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire.

D- 2023-064 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Sur proposition de Monsieur le Président,

Décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- de modifier le **tableau des effectifs**, comme suit, **au 1^{er} janvier 2024**.

REÇU EN PREFECTURE

le 30/11/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-037-283700128-20231128-D_2023_064-

GRADES	CRÉÉS	POURVUS	NON POURVUS
EMPLOIS FONCTIONNELS			
DGS 40 000 à 80 000	1	1	0
DGA 40 000 à 150 000	0	0	0
Effectif total	1	1	0
EMPLOIS PERMANENTS			
Attaché Hors Classe	2	1	1
Attaché Principal	3	3	0
Attaché Territorial	3	3	0
Médecin de Médecine Prof.	4	2	2
Infirmier Soins Généraux	2	0	2
Ingénieur Principal	0	0	0
Ingénieur Territorial	1	1	0
Tech. Princ. 1ère Cl.	1	1	0
Tech. Princ. 2ème Cl.	0	0	0
Réd. Princ. 1ère Cl.	5	3	2
Red. Princ. 2ème Cl.	9	6	3
Rédacteur Territorial	12	9	3
Adj. Princ. 1ère Cl.	10	8	2
Adj. Princ. 2ème Cl.	5	3	2
Adjoint Administratif	5	4	1
EMPLOIS PERMANENTS			
<i>Article 3-3 1°) de la loi du 26/01/84</i>			
Sociologue du Travail	1	1	0
APPRENTIS / ALTERNANTS			
Apprentis/alternants	1	1	0
Effectif total	64	46	18

NOMBRE DE POSTES PERMANENTS AU SIEGE, HORS SECTEUR MEDECINE PROFESSIONNELLE, **POURVUS** :

32

NOMBRE DE POSTES PERMANENTS RELEVANT DU SERVICE INTERIM TERRITORIAL, **POURVUS** :

10

NOMBRE DE POSTES PERMANENTS RELEVANT DU SERVICE DE MEDECINE PROFESSIONNELLE, **POURVUS** :

4

46

EMPLOIS NON PERMANENTS			
<i>Accroissement temporaire d'activité</i>			
Attaché Territorial	1	0	1
Red. Princ. 1ère Cl.	1	0	1
Red. Princ. 2ème Cl.	1	0	1
Rédacteur Territorial	1	0	1
Adj. Princ. 1ère Cl.	1	0	1
Adj. Princ. 2ème Cl.	1	0	1
Adjoint Administratif	1	0	1
Effectif total	7	0	7

REÇU EN PREFECTURE

le 30/11/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-037-283700128-20231128-0_2023_064-

En application de l'article L 452-40 du Code Général de la Fonction Publique, sont créés tous les emplois correspondants à l'ensemble des grades relevant de l'ensemble des filières de la Fonction Publique Territoriale dans le but de satisfaire les demandes des collectivités et établissements publics affiliés et non affiliés du département d'Indre-et-Loire, dès lors que les besoins exprimés s'inscrivent dans le fondement juridique de l'article L 452-44 du Code Général de la Fonction Publique.

Fait et délibéré, le 28 novembre 2023

**Pour expédition conforme,
Le Président du Centre de Gestion
d'Indre et Loire,**

Michel GILLOT

Acte transmis en Préfecture le : 30/11/2023	30/11/2023
Acte reçu en Préfecture le :	30/11/2023
Acte publié électroniquement le :	01/12/2023
ACTE EXECUTOIRE	